



SITUATION D'HYPOXÉMIE *Insuffisance respiratoire CHRONIQUE*

► Oxygénothérapie à LONG TERME (Forfait : OLT) > 3 mois



Les médecins habilités à prescrire sont :

- les pneumologues
- les médecins d'un centre de ressources et de compétences de la mucoviscidose
- les médecins d'un centre de compétences de HTAP
- les pédiatres experts en IRC de l'enfant

En EHPAD, renouvellement possible par le médecin coordonnateur après avis du prescripteur.

• Une demande d'accord préalable est nécessaire :

- lors de la prescription initiale
- trois mois après lors du 1^{er} renouvellement
- puis une fois par an

• Prescription initiale pour trois mois, puis renouvellement une fois par an .

• La prescription précise :

- la nature de la source fixe d'O₂ (concentrateur ou O₂ liquide)*
- le débit d'O₂ au repos*
- la durée d'administration quotidienne*,
- la nature de la source mobile d'O₂ (concentrateur, bouteilles...)
- le mode d'administration (continu ou pulsé, débit ou réglage et portabilité)
- l'interface (masque ou lunettes)
- les accessoires si besoin (humidificateur, débitmètre pédiatrique...)

* ne concerne pas l'oxygénothérapie de déambulation exclusive.

LONGUE DUREE QUOTIDIENNE ≥ 15h/j

• Indications

- BPCO

- PaO₂ ≤ 55 mmHg
- PaO₂ = 56 à 59 mmHg si associée à un ou plusieurs éléments :
 - . Polyglobulie (hématocrite > 55%)
 - . Signes cliniques de cœur pulmonaire chronique
 - . HTAP (PAP moyenne ≥ 20 mmHg)
 - . Désaturation artérielle nocturne non apnéique

-Hors BPCO

- PaO₂ <60 mmHg

DÉAMBULATION EXCLUSIVE

• Indications

Désaturation à l'effort avec PaO₂ < 60 mmHg ou SpO₂ <90% et diminuée de 5% au moins par rapport à la valeur de repos.

Choix de sources d'oxygène

SANS DÉAMBULATION OU DÉAMBULATION <1H/J

- Débit d'O₂ au repos ≤ 5l/min

- Concentrateur FIXE avec débit max de 5l/min
- +/- bouteilles d'O₂ gazeux pour déambulation
- +/- source d'O₂ de secours

- Débit d'O₂ au repos > 5l/min et ≤ 9l/min

- Concentrateur FIXE avec débit max de 9l/min
- +/- bouteilles d'O₂ gazeux pour déambulation
- +/- source d'O₂ de secours

- Débit d'O₂ au repos > 9l/min

- Réservoir FIXE O₂ LIQUIDE
- +/- réservoir portable pour déambulation
- +/- source d'O₂ de secours

Choix de sources d'oxygène

AVEC DÉAMBULATION > 1H/J

Déambulation en mode pulsé ou continu avec débit ≤ 3l/min

- Concentrateur MOBILE + Concentrateur FIXE (débit max de 5l/min) | Concentrateur MOBILE
- Système de remplissage de BOUTEILLES d'O₂ comprenant concentrateur fixe et compresseur ou concentrateur fixe + concentrateur/compresseur
- O₂ LIQUIDE +/- source d'O₂ de secours

Déambulation en mode continu avec débit >3l/min

- Système de remplissage de BOUTEILLES d'O₂ comprenant concentrateur fixe + compresseur ou concentrateur FIXE + concentrateur/compresseur
- O₂LIQUIDE +/- source d'O₂ de secours



SITUATION D'HYPOXÉMIE *Insuffisance respiratoire TRANSITOIRE*

► Oxygénothérapie à COURT TERME (Forfait : OCT) ≤ 3 mois



Tous les médecins sont habilités à prescrire

• Indications

Insuffisance respiratoire transitoire en attendant la résolution rapide de l'épisode d'insuffisance respiratoire ou le passage à l'OLT.

• Choix de sources d'oxygène

- Concentrateur FIXE +/- bouteilles d'O₂ gazeux pour déambulation et/ou source de secours
- Bouteilles d'O₂ gazeux +/- bouteilles pour déambulation

• Prescription initiale pour 1 mois renouvelable 2 fois (soit 3 mois maximum)

• Au-delà de 3 mois cf Oxygénothérapie à LONG TERME (OLT)

• La prescription précise :

- la nature de la source d'O₂
- le débit d'O₂
- la durée d'administration quotidienne
- la nécessité éventuelle de fournir des bouteilles d'O₂ gazeux en tant que source mobile pour la déambulation et/ou source de secours
- l'interface (masque ou lunettes)
- les accessoires si besoin (humidificateur, débitmètre pédiatrique...)

DYSPNÉE SANS HYPOXÉMIE *Patients en soins palliatifs ou fin de vie*

► Oxygénothérapie (Forfait : ODYSP)



Tous les médecins sont habilités à prescrire

Renouvellement après avis d'un spécialiste (pneumologue, oncologue, médecin en soins palliatifs...)

• Indications

Prise en charge de la dyspnée chez les patients en soins palliatifs ou en fin de vie dans le but de permettre le maintien à domicile des personnes.

• Choix de sources d'oxygène

- Concentrateur fixe

• Prescription initiale pour 3 mois renouvelable 1 fois (soit 6 mois maximum)

• Au-delà de 6 mois, une demande d'accord préalable est nécessaire

• La prescription précise :

- le débit d'O₂
- la durée d'administration quotidienne
- l'interface (masque ou lunettes)
- les accessoires si besoin

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la Liste de Produits et Prestations sur

ameli.fr



LES FORFAITS



L'O₂ liquide est réservé aux patients dont les besoins ne sont pas couverts par les solutions alternatives.

| NATURE | OCT | ODYSP | OLT | | | | |
|--------|---------|---------|-----------------------------|----------------------------|---|----------------------|------------------------|
| | | | Concentrateur en poste fixe | | Système de remplissage de bouteilles d'O ₂ | Concentrateur mobile | O ₂ liquide |
| | | | Débit ≤ 5l/min | Débit > 5l/min et ≤ 9l/min | | | |
| PRIX | 44,46 € | 44,46 € | 47,40 € | 57,75 € | 71,50 € | 71,50 € | 105,21 € |